



Pas de reconstruction possible de l'Université d'Orléans sans dialogue social !

Orléans, le 5 juillet 2018.

Le comité technique (CT) de l'université était convoqué ce 3 juillet au matin pour émettre un avis sur de nouvelles modifications des statuts de notre université.

Les représentants des personnels ont fait part de leurs questions et analyses, notamment concernant la transformation des « Instituts Thématiques Pluridisciplinaires » (ITP) en « Pôles Thématiques ».

Alors que la plupart des questions et propositions concernant ces futurs Pôles Thématiques restaient sans réponses, que de l'aveu même de M. le DGS des points demandaient à être clarifiés dans le texte soumis au CT, que dans ces conditions les organisations syndicales, unanimes, demandaient de surseoir au vote en attente de la présence de M. le Président, l'administration a tout de même choisi de mettre au vote en l'état le projet de modification des statuts.

Les organisations syndicales, quittant le CT, ont unanimement dénoncé une manœuvre grossière destinée à représenter devant le CT le projet à l'identique, après la semaine de délai réglementaire, dans le but de le faire voter « à la sauvette » le 17 juillet par le Conseil d'administration de l'université.

Cette manière de faire, devenue habituelle au sein du CT, n'est plus supportable pour les représentants élus des personnels enseignants et BIATSS. Ce manque de considération, qui révèle l'incapacité d'écoute de l'équipe présidentielle, est préjudiciable au bon fonctionnement de cette instance et au respect de tous les personnels qui assurent le fonctionnement de l'Université d'Orléans.

La situation critique de notre établissement appelle au contraire, à davantage d'écoute, de respect et de responsabilité.

Les organisations FSU, SGEN-CFDT, SNPTES et Solidaires de l'Université d'Orléans.